

## Les programmes de 2002 : préambule

### 1. Une école exigeante

- Tradition républicaine : offrir à tous les enfants des **chances égales** et une intégration réussie dans la société française.
- L'école primaire est la 1<sup>ère</sup> étape d'un long parcours qui se poursuit obligatoirement jusqu'à 16 ans minimum.
- L'école doit prendre en compte et développer la pluralité et la diversité des aptitudes de chaque élève, lui permettant d'atteindre les **objectifs communs** fixés par les programmes.
- Développer le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité et l'imagination créatrice.

### 2. Une culture scolaire partagée

- 2 grands axes :
  - o **La maîtrise du langage et de la langue française.**
  - o **L'éducation civique.**
- A l'école maternelle : priorité à l'expression orale et préparation à l'écrit.
- Apprentissage de la lecture dans toutes les disciplines et à travers des écrits variés.
- L'apprentissage de l'écriture se prépare dès l'école maternelle.
- Education civique : découverte progressive des contraintes du « vivre ensemble » à travers l'apprentissage du débat réglé.
- Les divers champs disciplinaires n'émergent que progressivement tout au long de l'école primaire.
- A l'école maternelle, pas de liste de connaissances à retenir ni de répartition horaire mais la programmation des apprentissages doit y être aussi rigoureuse qu'à l'école élémentaire.
- **TICE : interdisciplinaire.**
- Les programmes s'inscrivent dans la perspective de la **loi d'orientation de 1989**.

### 3. La réussite de tous

- La liste des compétences à acquérir fournit la base des évaluations (à chaque fin de séquence + évaluations nationales).
- **Les évaluations sont des instruments** qui aideront les maîtres à assurer la réussite de tous leurs élèves.
- Regard positif porté sur l'enfant : mettre en valeur les résultats déjà atteints plutôt que les manques.
- **Différenciation nécessaire.**
- L'accompagnement des élèves en difficulté suppose le travail en réseau : de la responsabilité des équipes d'école ou de cycle.
- Collaboration avec les parents.

### 4. Horaires et programmation

- Répartition horaire souple (fourchettes horaires) : permet à l'équipe de cycle d'ajuster les enseignements au plus près des besoins et aux maîtres d'adopter à chaque étape le rythme qui leur convient.

- La répartition horaire ne peut pas être interprétée à la lettre car chaque domaine n'est jamais fermé sur lui-même.
- Une organisation rigoureuse du cycle, de l'année et de chaque période d'apprentissage est indispensable : doit être affichée dans la classe.
- Périodiquement, faire le bilan des actions entreprises par des **évaluations** (en équipe de cycle pour permettre la reconsidération de la programmation des apprentissages).
- Faire lire et écrire chaque élève quotidiennement.
- **Le projet d'école**, centré sur des objectifs pédagogiques, est un instrument dont disposent les équipes de maîtres pour organiser la programmation la mieux adaptée à leurs élèves dans le respect des objectifs à atteindre.
- Donner cohésion aux apprentissages par la collaboration entre l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège.

## **5. Les instruments de travail**

- Documents d'application.
- Réaffirmation de la place du manuel.
- Encyclopédies, dictionnaires, produits multimédias.
- BCD.
- Liste de références d'œuvres regroupées dans un document d'application : développer une culture littéraire et artistique forte.
- Fréquentation précoce et assidue de productions littéraires ou artistiques nombreuses et variées.